

**DEPARTEMENT DE L'ISERE
ARRONDISSEMENT DE VIENNE
CANTON DE L'ISLE D'ABEAU**

**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
N°2024-10-04**

COMMUNE DE TRAMOLÉ

En exercice : 14
Présents : 10
Pouvoir : 02
Votants : 12

L'an deux mil vingt quatre
Le 17 octobre à vingt heures trente,

Date de la convocation 11 octobre 2024

Le Conseil Municipal de TRAMOLÉ s'est réuni en session ordinaire, à la mairie sous la présidence de Jean-Michel DREVET, Maire.

PRESENTS : Jean-Michel DREVET ; Sébastien GUILLAUD ; Dominique FLACHER ; Maurice BONNET-PIRON ; Florence MANDON ; Pascale CHOTEL ; Sylvie SABATIER ; Marcel BERTHIER ; Jean-Michel PIDOLOT ; Annie PIGNEDE.

Excusés - Pouvoirs : Philippe PELLET donne pouvoir à Jean-Michel DREVET, Laure-Paola GUIVIER donne pouvoir à Florence MANDON, Albane PINEDE.

Secrétaire de séance : Marcel BERTHIER

Président de séance : Jean-Michel DREVET

OBJET : SIGNATURE D'UNE CONVENTION EN VUE DE LA SIGNATURE AVEC LES PROPRIETAIRES CONCERNEES PAR LES PARCELLES DONNANT L'ACCES AU PROJET DE LA TABLE D'ORIENTATION

Monsieur le Maire explique à l'ensemble des membres du conseil municipal qu'il est nécessaire de passer une convention avec les propriétaires des parcelles donnant l'accès au projet de la réalisation de la table d'orientation. Il propose les modalités suivantes : 30 euros par an et par propriétaire pendant 30 ans.

Pour cela, il est nécessaire d'acter une convention chez le notaire pour établir les conditions.

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, à **11 voix pour et 1 abstention** :

APPROUVE et **CHARGE** Monsieur le Maire de poursuivre toutes démarches utiles en vue de la réalisation de la table d'orientation et autorise Monsieur le Maire à signer la convention.

Jean-Michel DREVET,
Maire.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.
Transmis à la Sous Préfecture de VIENNE
Visé par le contrôle de la légalité et
Certifié exécutoire et affiché

